



Analyse des "espaces d'expression" du Site Internet du débat Du 07-04-16 au 15-04-16

Les questions et leurs réponses

En Bref

12 « groupes de questions » ont été postés entre le **7 et le 15 avril 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'**environnement** ;
- les **autres** thématiques ;
- les **emplois et la qualification**.

5 « groupes de questions » ont reçu une réponse du maître d'ouvrage le 29 avril.

3 « groupes de questions » ont été traitées par la CPDP le 27 avril.

Tableau de répartition des questions

Environnement **5** Q26, Q29, Q31, Q32, Q34

Autres **4** Q28, Q30, Q36, Q37

Emploi et qualification **3** Q29, Q33, Q36

Offre culturelle et de loisirs **2** Q33, Q35

Débat public **2** Q26, Q27

Aménagement du territoire francilien **1** Q37

Caractéristiques générales du projet 1 [Q34](#)

Enjeux économiques 1 [Q28](#)

Accès au site en enjeux de circulation -

Attractivité touristique -

Commerce -

Synthèse

- [L'environnement](#)

L'impact du projet sur l'environnement continue d'être une préoccupation majeure dans les questions : **la protection de sols particulièrement riches, le traitement des déchets, la production de neige artificielle** (*où prendra-t-on l'eau pour faire la neige ?*), **les énergies utilisées** (*aura-t-on recours au solaire ?*), **le bilan énergétique, la qualité d'un site touristique exposé au bruit**. A l'intérieur du site lui-même, les équipements sont questionnés : *quelle sera la productivité de la ferme urbaine ?*

- [Autres](#)

Des questions diverses sont posées, en particulier sur le **prix du foncier** accordé à Immochan. Un internaute demande s'il est juridiquement possible d'invoquer le **secret des affaires dans le cadre d'un débat public** et met en cause sa **transparence**. Les **études produites par le maître d'ouvrage** sont contestées, et en particulier le chiffre de 6000 logements annoncés sur la ZAC. Enfin, la **cohérence des dates de mise en service** en relation avec celles de la ligne 17 est interrogée.

- [L'emploi et la qualification](#)

La création d'emplois intéresse les internautes, avec la question de la priorité accordée aux locaux, mais aussi celle de la **qualité des emplois créés** sur un site pollué par les **nuisances aéroportuaires**.

- [L'offre culturelle](#)

L'offre culturelle est questionnée : *qu'est-il prévu en termes de culture ? Les artistes locaux, qui manquent d'équipements, y trouveront-ils leur place ?*

Réponses du maître d'ouvrage

Aux **questions concernant l'environnement**, le maître d'ouvrage donne des précisions sur la gestion des déchets, dont il explique le retraitement en interne, par voie de **méthanisation**. Il indique que la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets pourrait bénéficier d'**innovations technologiques** ; les ressources nécessaires seraient mutualisées entre les différents équipements, dans un souci d'**optimisation énergétique**. Il précise que la **ferme urbaine** aurait vocation à devenir un **espace de maraîchage**, mais aussi un **lieu pédagogique** pour les familles et les scolaires.

Aux diverses questions touchant à l'implantation d'EuropaCity, le maître d'ouvrage répond par un **historique précis du projet** et de sa genèse. Il explique en particulier pourquoi il est **impossible d'envisager son installation sur l'ancien site de PSA**.

Sur la question **des emplois et de la formation**, Alliages & Territoires réaffirme sa **volonté de privilégier la population locale**. Il rappelle son intention de créer une **structure de formation adaptée** aux besoins du projet, en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi.

Concernant l'**offre culturelle**, le maître d'ouvrage détaille les **six équipements** que comporterait le projet : grande halle d'exposition, salle de cirque circulaire, salle de spectacle de 3 000 à 5 000 places, centre culturel pour jeune public, espace numérique, résidence de créateurs. Il précise que des **associations culturelles locales** pourraient proposer des projets.

Réponses de la CPDP

La CPDP retransmet les **réponses de l'EPA Plaine de France** aux questions qui le concernent, en particulier sur l'**étude des sols préalable à l'aménagement**, mais aussi sur le **montant de la cession du terrain** et l'**indemnisation des propriétaires** actuellement titulaires de baux ruraux.

Une réponse détaille le **protocole qui fixe les modalités de partenariat et les engagements** entre Alliages & Territoires et l'EPA, et précise les procédures qui conduiraient à fixer le montant des indemnités d'expropriation, en cas d'absence d'accord amiable.

Les avis

En Bref

11 avis ont été postés entre le 7 et le 15 avril 2016.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'**environnement** ;
- l'**aménagement du territoire** ;
- les **enjeux économiques**.

Tableau de répartition des avis

Environnement **5** A26, A27, A29, A30, A34, A36

Aménagement du territoire francilien **4** A26, A30, A31, A36

Enjeux économiques **4** A27, A29, A30, A35

Commerce **2** A27, A29

Emploi et qualification **2** A29, A35

Offre culturelle et de loisirs **2** A27, A29

Débat public **2** A33, A35

Autres 1 [A32](#)

Caractéristiques générales du projet 1 [A34](#)

Accès au site en enjeux de circulation -

Attractivité touristique -

Synthèse

- [L'environnement](#)

Le forum de discussion poursuit sa tendance extrêmement critique. Les avis négatifs dominent nettement (*nul besoin d'ajouter du béton dans cette zone déjà très urbanisée*), mettant en avant **l'impact environnemental et la destruction de l'agriculture, le non-sens climatique, écologique et énergétique, la démesure du projet.**

- [L'aménagement du territoire francilien](#)

La **pertinence** du projet est interrogée, plusieurs avis soulignent **l'incohérence des pouvoirs publics**. Un internaute qualifie le projet *d'aberration urbanistique*, un autre juge le projet *néfaste aux citoyens*.

- [Les enjeux économiques](#)

Plusieurs avis font état d'un **choix de modèle économique dépassé**, critiquant le maître d'ouvrage de susciter **de faux espoirs concernant les emplois**.

- [Le débat public](#)

Le **débat public** est interrogé : est-ce une comédie ? une **mascarade** ? alors qu'il semble que tout soit décidé.

Un élément nouveau apparaît dans les commentaires : des habitants des communes proches **contestent cette vision négative et affirment leur soutien au projet** : « *d'où parlez-vous et à quel titre ? Vous n'habitez pas ici, sur le territoire nous voulons EuropaCity car nous en avons besoin* ». Cette réaction des habitants face à ceux qui expriment des critiques virulentes montre le clivage entre partisans d'une vision à long terme d'un modèle économique différent et habitants devant faire face à une situation difficile au quotidien. **5 commentaires** vont dans ce sens.

Les autres commentaires soutiennent les réactions négatives, allant jusqu'à les compléter (alibi de l'offre culturelle), lien à l'appui.

Les points de vue

La contribution n°2, déposée le 4 avril par le Conseil départemental du Val d'Oise à l'occasion de l'atelier « Commerce », suscite deux commentaires très critiques, qui mettent en doute en particulier l'impact « positif » du projet sur le territoire : « *comment le territoire peut-il accueillir autant de projets commerciaux ?* ».